

■ Réunion de concertation à la mairie

Nouvel aménagement sur la N20



La RN20 compte parmi les axes routiers les plus empruntés en Essonne car elle permet de relier directement le Nord et le Sud du département. « Aujourd'hui, comme le souligne Marcel Brun premier adjoint, le service rendu par la RN20 ne correspond plus aux attentes des usagers qui l'empruntent au quotidien : bouchons, sécurité insuffisante, peu de place accordée aux autres moyens de déplacement (bus, vélo...). C'est pourquoi le Conseil général, chargé de la gestion et de l'entretien de cet axe routier, propose d'en améliorer certaines portions traversant Ballainvilliers, La Ville-du-Bois et Saulx-les-Charteux : réorganisation des bretelles d'accès, sécurisation des pas-

sages piétons, création de voies réservées au transport en commun et aux vélos ». La réunion de concertation proposée samedi 13 avril en mairie aux habitants a réuni une quinzaine de personnes et avait en particulier pour problématique d'envisager le désengorgement du rond-point du centre commercial Carrefour, difficilement franchissable aux heures de pointe. Ce que d'aucuns qualifient « d'aspirateur des véhicules venant ou allant à Sainte-Geneviève-des-Bois ou à Longpont-sur-Orge ». « La réorganisation du carrefour, sens Paris/province après le Centre commercial de La-Ville-du-Bois, passera par l'installation d'un rond-point en amont de Castorama », explique le maire de

La Ville-du-Bois Jean-Pierre Meur. Il y aura nécessairement une enquête publique pour ces travaux qui seront financés par la Région et le Conseil général de l'Essonne et si nécessaire une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) assortie d'une enquête parcellaire. Pour Joël Gillot, un des participants, ces dispositions vont sans nul doute dégager le rond-point « mais je m'interroge, précise-t-il, car on nous annonce la création de 300 logements à Ballainvilliers sur des terrains proches de la RN20 et j'ai bien peur que ce désengorgement prévu à l'horizon 2017 soit de courte durée ». Le sujet fera encore débat compte tenu des observations déjà recueillies.

■ Jean-Pierre Lentignac